

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – 2024-2025

### ARTICLE 1 - PREAMBULE

**L'ÉCOLE DE DANSE CECILIA FRESNAY** est une école de Danse et de Fitness, dirigée par Madame Cécilia FRESNAY, sise 4 Rue du Clos Maillard - 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES, immatriculée sous le n° de SIRET : 525 172 284 000 57, (ci-après dénommée « **L'ÉCOLE CECILIA FRESNAY** »).

**L'ÉCOLE CECILIA FRESNAY** propose des cours de Danse et de Fitness.

Sauf accord écrit contraire des parties, les Présentes Conditions Générales s'appliquent en toutes leurs dispositions à toutes prestations réalisées par **L'ÉCOLE CECILIA FRESNAY** (ci-après dénommées les « **Prestations** ») pour l'élève depuis leur date d'entrée en vigueur.

Les Présentes Conditions Générales seront acceptées électroniquement sans réserve (inscription en ligne mentionnée à l'Article **1.3**) ou signées (inscription sur place mentionnée à l'Article **1.4**) par l'élève ou par son responsable légal dans le cas où l'élève est mineur (moins de 18 ans) au moment de son inscription à **L'ÉCOLE CECILIA FRESNAY**.

Les Présentes Conditions Générales entrent en vigueur au jour de leur signature ou de leur acceptation électronique et s'appliquent jusqu'au terme de l'engagement de l'élève.

### ARTICLE 1 : MODALITES D'INSCRIPTION

#### 1.1. DISPOSITIONS GENERALES

**L'ÉCOLE CECILIA FRESNAY** propose plusieurs formats d'inscriptions possibles :

- Inscription à l'année pour la Saison 2024/2025
- Inscription à la carte pour la Saison 2024/2025 (**valable uniquement pour le Fitness**) : carte 1 cours / carte 5 cours / carte 10 cours.

#### 1.2. COURS D'ESSAI

S'il le souhaite, l'élève dispose d'un cours d'essai (gratuit) pendant les deux premières semaines de reprise des cours (du lundi 23/09/2024 au dimanche 06/10/2024 inclus).

**Le cours d'essai gratuit ne s'applique pas pour les inscriptions à la carte.**

Suite à cet essai, si l'élève souhaite poursuivre le ou les cours, il devra effectuer son inscription définitive en ligne selon les modalités décrites à l'Article **1.3 Inscription en ligne** ci-dessous dans un délai maximum de sept jours calendaires après ledit cours d'essai.

Suite à cet essai, l'élève pourra, si le cours ne lui convient pas ou ne convient pas à son représentant légal, décider de ne pas s'inscrire (il lui suffira d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [cecilia.fresnay@gmail.com](mailto:cecilia.fresnay@gmail.com) afin de communiquer sa décision de ne pas donner suite).

### **1.3. INSCRIPTION EN LIGNE**

L'élève peut s'inscrire en ligne. Les inscriptions en ligne aux cours s'effectuent via la plateforme web [www.viviarto.com](http://www.viviarto.com) (partenaire technique Viviarto). Lors de son inscription, le Participant devra obligatoirement créer son compte utilisateur.

Les informations demandées à l'élève lors d'une inscription en ligne sont les mêmes que lors d'une inscription sur place.

**Pour toute inscription en ligne, les documents suivants seront à déposer impérativement lors du Forum des Associations aux dates et lieux mentionnés à l'article 1.4 ci-dessous afin de valider l'inscription :**

- **Un chèque à l'ordre du FOYER RURAL (Cernay La Ville ou Dampierre) correspondant à l'adhésion obligatoire (accès à la salle/assurance). Les montants sont indiqués à l'article 1.4 ci-dessous.**
- **Un chèque complémentaire à l'ordre du FOYER RURAL DE CERNAY LA VILLE (uniquement pour les élèves ayant un ou plusieurs cours dans la Salle Municipale de Cernay La Ville). Les montants sont indiqués à l'article 1.4 ci-dessous.**

Pour toute question relative à l'utilisation de la plateforme, l'élève peut contacter directement Cécilia FRESNAY (par mail : [cecilia.fresnay@gmail.com](mailto:cecilia.fresnay@gmail.com) ou par téléphone/sms : 06.18.04.16.52).

### **1.4. INSCRIPTION SUR PLACE**

L'élève a la possibilité de s'inscrire directement sur place lors du Forum des Associations qui a lieu aux dates suivantes :

- **Forum des Associations du Foyer Rural de Dampierre :**
  - Samedi 7 Septembre 2024 de 14h00 à 18h00
  - Lundi 9 Septembre 2024 de 17h00 à 19h00

Lieu : Foyer Rural de Dampierre - 5 Rue de la Grand Vigne - 78720 DAMPIERRE EN YVELINES

- **Forum des Associations de Cernay La Ville :**
  - Samedi 7 Septembre 2024 de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00
  - Mardi 10 Septembre 2024 de 18h00 à 20h00

Lieu : Salle Municipale - 2 Allée de l'Ancien Lavoir - 78720 CERNAY LA VILLE

L'élève pourra lors du Forum s'inscrire directement en ligne via son smartphone sur la plateforme [www.viviarto.com](http://www.viviarto.com) (conformément aux modalités décrites à l'article 1.3 ci-dessus).

Si toutefois l'élève ne souhaite pas s'inscrire en direct sur la plateforme, il pourra effectuer une inscription avec les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription (y compris l'accord RGPD et le choix sur l'utilisation du Droit à l'image) dûment complété et signé par l'élève ou son représentant légal si l'élève est mineur.
- Les présentes Conditions Générales complétées et signées par l'élève ou son représentant légal en double exemplaire. L'élève devra télécharger et imprimer les Conditions Générales depuis le site Internet de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** : [www.ecole-danse.fr](http://www.ecole-danse.fr).
- Le paiement correspondant au montant du ou des cours choisi(s).  
Moyens de paiement acceptés sur place :
  - Prélèvement SEPA ou Carte Bleue (uniquement via la plateforme de paiement en ligne).
  - Chèque(s) à l'ordre de **CECILIA FRESNAY**.
  - Espèces.
  - Dispositif Pass Plus et Bons de Choisel acceptés.
- Un chèque à l'ordre du **FOYER RURAL** (Cernay La Ville ou Dampierre) correspondant à l'adhésion obligatoire (accès à la salle/assurance). Les montants selon les tranches d'âge sont repris dans le tableau ci-dessous.

	<b>Cotisation annuelle Foyer Rural Cernay La Ville</b>	<b>Cotisation annuelle Foyer Rural Dampierre</b>
<b>Enfants</b>	Moins de 18 ans : 12 EUR	Moins de 16 ans : 13 EUR
<b>Adultes</b>	De 18 ans à 60 ans : 15 EUR	Plus de 16 ans : 15 EUR
<b>Adultes</b>	Plus de 60 ans : 12 EUR	

- Un chèque complémentaire à l'ordre du **FOYER RURAL DE CERNAY LA VILLE (uniquement pour les élèves ayant un ou plusieurs cours dans la Salle Municipale de Cernay La Ville)** d'un montant de 10 EUROS.

Si les documents fournis sont incomplets ou manquants, l'inscription de l'élève ne sera pas validée et l'élève ne sera pas accepté par le professeur au prochain cours.

## **ARTICLE 2 : ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION**

Toute inscription sur place est définitive et irrévocable. L'élève ne dispose d'aucun droit de rétractation.

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne, le droit de rétractation est exclu, conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, dans la mesure où les Prestations de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** constituent des prestations « *d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée* » au sens de cette disposition légale.

Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées à l'Article 5 (Politique de remboursement) ci-après.

## **ARTICLE 3 : PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **3.1. TARIFS**

*Les tarifs ci-dessous n'incluent pas la cotisation obligatoire d'adhésion/assurance 2024/2025 qui est à régler directement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de Dampierre en Yvelines ou de Cernay La Ville lors du Forum des Associations afin de valider l'inscription définitive.*

#### **3.1.1 COURS DE DANSE (À L'ANNÉE)**

- 00h45 : 225 EUR
- 01h00 : 279 EUR
- 01h15 : 319 EUR
- 01h30 : 349 EUR

### **3.1.2 COURS DE FITNESS**

#### **3.1.2.1 COURS DE FITNESS (A L'ANNEE)**

- 00h45 (Zumba, Fit Cardio Boxing, Renforcement Musculaire, Ballet Fitness) : 279 EUR
- 00h45 (Pilates) : 210 EUR
- 01h00 (Zumba) : 299 EUR
- 01h00 (Pilates) : 229 EUR

#### **3.1.2.2 COURS DE FITNESS (A LA CARTE)**

- Carte de 1 cours : 15 EUR
- Carte de 5 cours : 65 EUR
- Carte de 10 cours : 115 EUR

### **3.1.3 FORMULES**

#### **3.1.3.1 FORMULES DANSE (A L'ANNEE)**

- Formule Danse 2 cours (par famille) : Réduction de 5% sur le montant total
- Formule Danse 3 cours (par famille) : Réduction de 8% sur le montant total
- Formule Danse 4 cours et plus (par famille) : Réduction de 10% sur le montant total

#### **3.1.3.2 FORMULES FITNESS (A L'ANNEE)**

- Formule Fitness 2 cours (par personne) \* : 349 EUR
- Formule Fitness 3 cours (par personne) \* : 449 EUR

***\* Pour les formules Fitness 2 cours et Fitness 3 cours, une remise a déjà été appliquée. Ces formules ne sont donc pas cumulables avec d'autres formules.***

### **3.1.3.3 FORMULES DANSE ET FITNESS (A L'ANNEE)**

- Formule Danse 1 cours & Fitness 1 cours (par famille) : Réduction de 5% sur le montant total
- Formule Danse 2 cours & Fitness 1 cours (par famille) : Réduction de 8% sur le montant total
- Formule Danse 3 cours & Fitness 1 cours (par famille) : Réduction de 10% sur le montant total

## **3.2. PAIEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **3.2.1 Cours d'Essai**

Il est précisé qu'un cours d'essai gratuit est possible pour chaque élève (dans deux disciplines maximum) lors des deux premières semaines de reprise des cours **uniquement** (soit du Lundi 23 Septembre 2024 au Dimanche 6 Octobre 2024 inclus).

### **3.2.2. Paiement de l'inscription aux Cours annuels**

Le paiement des cours annuels s'effectue selon les modalités de paiement suivantes:

- Paiement en une fois (lors de l'inscription étant précisé que le paiement sera débité et/ou prélevé le 1er Septembre 2024 pour les paiements en ligne).
- Une facilité de paiement peut toutefois être accordée à l'élève (trimestrielle soit en trois fois maximum **uniquement si le mode de paiement choisi par l'élève est le Prélèvement SEPA ou le chèque**).
- Modes de paiement proposés : Prélèvement SEPA, Carte Bancaire, Chèque, Espèces.

Les Dispositifs Pass Plus et les Bons de Choisel sont acceptés par **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** sous réserve de remplir les conditions prévues pour ces paiements **et uniquement si le mode de paiement choisi par l'élève est le Prélèvement SEPA ou le chèque** (l'élève devra obligatoirement sélectionner en cas de paiement en ligne l'option "Paiement en trois fois").

### **3.2.3. Paiement des cours à la carte ou à l'unité (valable uniquement pour le Fitness)**

Le paiement des cours à la carte (carte de 1 cours / 5 cours ou 10 cours) s'effectue selon les modalités de paiement suivantes :

- Paiement en une fois (lors de l'achat de la carte)
- Modes de paiement : Prélèvement SEPA, Carte Bleue, Chèque, Espèces.

### **3.2.4. Retard ou défaut de paiement**

Tout retard ou défaut de paiement même partiel donnera lieu à l'application d'une majoration de dix pour cent (10 %) des sommes dues par l'élève.

Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité.

**L'ECOLE CECILIA FRESNAY** se réserve le droit de suspendre ses Prestations et notamment interdire l'accès de l'élève au cours jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'élève.

## **ARTICLE 4 : DEROULEMENT COURS / REGLEMENT INTERIEUR**

### **4.1 ENGAGEMENTS DE L'ELEVE**

**L'élève s'engage à respecter les règles de conduite suivantes nécessaires au bon déroulement des cours :**

- Avoir un comportement respectueux envers son ou ses professeurs.
- Etre ponctuel au(x) cour(s).
- Porter une tenue adéquate à l'exercice de la Danse/Fitness (pas de chaussettes, cheveux attachés).
- Ne pas porter de bijoux et accessoires qui pourraient entraver la liberté de mouvement.
- Respecter la propreté de la salle et des vestiaires avant, pendant et après le cours.
- Respecter le matériel présent dans la salle de cours.
- Surveiller lui-même ses effets personnels.

### **4.2 ENGAGEMENTS DE L'ECOLE**

**L'ECOLE CECILIA FRESNAY s'engage :**

- A respecter dans la mesure du possible le calendrier des cours tel que communiqué au début de l'année scolaire soit :
  - Danse : 32 semaines de cours (hors vacances scolaires)
  - Fitness : 32 semaines de cours (hors vacances scolaires)

Il est rappelé qu'aucun cours ne sera dispensé pendant les vacances scolaires de la Zone C (Académie de Paris, Versailles, Créteil).

Par dérogation, les cours de Fitness du jeudi et du vendredi pourront être dispensés pendant certaines vacances scolaires.

Des stages payants pourront également être organisés pendant les vacances scolaires.

- A prévenir par e-mail dans la mesure du possible au moins 24 heures à l'avance l'élève ou son représentant légal en cas d'annulation d'un cours, sauf cas de force majeure.  
Il est rappelé que le cours annulé par **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** ne fera pas l'objet d'un remboursement et pourra être rattrapé selon les possibilités et disponibilités du professeur.
- Se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs professeur(s) en cours d'année scolaire si elle le juge nécessaire, sans recours possible de l'élève ni remboursement.

## ARTICLE 5 : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Toute inscription est définitive et non remboursable **sauf en cas d'incapacité médicale de l'élève à poursuivre l'activité.**

Aucun remboursement ne sera effectué si les conditions suivantes ne sont pas respectées : prévenir **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** sous 48h et envoyer les justificatifs au plus tard 15 jours après l'interruption des cours par e-mail ([cecilia.fresnay@gmail.com](mailto:cecilia.fresnay@gmail.com)).

Liste des justificatifs à fournir **dans les 15 jours suivant l'interruption des cours** :

- Certificat médical attestant d'une incapacité physique de l'élève à poursuivre l'activité de Danse/Fitness supérieure à 5 mois.

Le remboursement en cas d'incapacité médicale sera effectué par **L'ECOLE CECILIA FRESNAY uniquement si les justificatifs mentionnés ci-dessus ont bien été fournis dans le délai de 15 jours suivant l'interruption des cours et uniquement pour la période allant de la date d'émission du certificat médical jusqu'à la date de fin des cours annuels (fin de la saison).**

**Toute autre demande non justifiée ne sera pas prise en compte.**

## ARTICLE 6 : ASSURANCES

L'élève doit être titulaire des assurances suivantes :

- une assurance responsabilité civile garantissant les dommages qu'il pourrait causer aux tiers dans le cadre de l'activité qu'il réalise au sein de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY.**
- une assurance personnelle garantissant les dommages qu'il pourrait subir dans le cadre de l'activité qu'il réalise au sein de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY.**

L'élève s'engage par ailleurs à payer, lors de son inscription à **L'ECOLE CECILIA FRESNAY**, l'adhésion obligatoire au FOYER RURAL (Dampierre en Yvelines ou Cernay La Ville) correspondant à l'assurance/droit d'accès à la salle.

**Le paiement de cette cotisation devra être effectué par chèque à l'ordre du FOYER RURAL et remis à Cécilia FRESNAY lors du Forum des Associations aux lieux et dates mentionnés à l'article 1.4 des Présentes Conditions Générales.**

**A défaut, l'élève ne sera pas autorisé à avoir accès à la Salle de cours.**

**L'ECOLE CECILIA FRESNAY** décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des effets personnels de l'élève pendant le ou les cour(s) suivi(s) par l'élève dans la Salle de cours (y compris dans les vestiaires).

Il est rappelé que les Professeurs ont la garde et la responsabilité de l'élève **uniquement sur le temps du ou des cours** (horaires et lieu(x) des cours pour lesquels l'élève est inscrit).



## **ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

**L'ECOLE CECILIA FRESNAY** est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant l'élève telles que notamment ses nom, prénoms, date de naissance, adresses postale et électronique (liste non-exhaustive).

Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de l'élève. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY**.

**L'ECOLE CECILIA FRESNAY** s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

En application du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Avril 2016 et de la Loi relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978, l'élève bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il a la faculté d'exercer ce droit et d'obtenir communication des informations le concernant en envoyant sa demande par courrier à l'adresse suivante : ECOLE DE DANSE CECILIA FRESNAY - 4 Rue du Clos Maillard - 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES.

L'élève autorise **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** à communiquer ses coordonnées et données collectées uniquement aux prestataires de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** (personnes chargées de la gestion/ de la saisie/ du traitement du dossier administratif de l'élève ainsi que de la gestion de l'inscription et des paiements, professeurs/coachs/animateurs dispensant les cours, expert-comptable, avocat, Foyer Rural et toute personne qui aurait besoin d'accéder à ces données et ce, uniquement pour les besoins administratifs, juridiques, fiscaux de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY**).

Il est précisé que **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** n'est pas autorisée à commercialiser à des tiers les données collectées.

**En signant les Présentes Conditions Générales, l'élève accepte la conservation, le traitement et l'utilisation par L'ECOLE DE DANSE CECILIA FRESNAY de ses données personnelles et/ou de celles de son enfant collectées lors de l'inscription et/ou en cours d'année conformément aux modalités de traitement décrites dans le présent article.**

## **ARTICLE 8 : COMMUNICATION**

En acceptant les Conditions Générales, l'élève consent à recevoir par email ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement des Prestations auxquelles il s'est inscrit.

L'élève peut à tout moment informer **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** de son souhait de ne plus recevoir ces informations par ces canaux en adressant un e-mail à l'adresse suivante : [cecilia.fresnay@gmail.com](mailto:cecilia.fresnay@gmail.com).

## **ARTICLE 9 : DROIT A L'IMAGE**

L'élève ou son représentant légal (si l'enfant est mineur) devra **afin de valider son inscription** confirmer son choix concernant l'utilisation du Droit à l'image.

### **Choix 1 : "J'autorise"**

*"J'autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles mon enfant ou moi-même apparaîtrons, ceci sur différents supports (écrit, DVD, audiovisuel, site internet de L'ECOLE CECILIA FRESNAY, réseaux sociaux).*

*Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre des manifestations organisées par L'ECOLE CECILIA FRESNAY (notamment lors de la tenue de son Gala annuel de fin d'année).*

*Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne sont pas de nature à porter atteinte à ma vie privée / à la vie privée de mon enfant et plus généralement ne sont pas de nature à me nuire ou nuire à mon enfant ou à me causer ou lui causer un quelconque préjudice".*

### **Choix 2 : "Je n'autorise pas"**

*"Je n'autorise pas la prise de vue et la publication des images sur lesquelles mon enfant ou moi-même apparaîtrons, ceci sur différents supports (écrit, DVD, audiovisuel, site internet de L'ECOLE CECILIA FRESNAY, réseaux sociaux).*

L'autorisation relative à l'utilisation du droit à l'image est téléchargeable sur le site internet de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** : [www.ecole-danse.fr](http://www.ecole-danse.fr).

## **ARTICLE 10 : CAS DE FORCE MAJEURE / PANDEMIE**

Si une interruption des cours hebdomadaires en présentiel survenait pendant la Saison 2024/2025 consécutivement à un cas de Force Majeure ou à une décision des autorités compétentes en raison d'une Pandémie, **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** s'engage à dispenser les cours en distanciel, par ses réseaux de diffusion (vidéos, chaîne youtube, instagram...).

**Aucun remboursement ne sera effectué par L'ECOLE CECILIA FRESNAY en cas de Force majeure/Pandémie.**

## **ARTICLE 11 : DISPOSITIONS DIVERSES**

### 11.1. Droit applicable – Juridiction compétente

Les dispositions des Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au Droit français.

Tout litige pouvant survenir, à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution des Conditions Générales, sera soumis à la compétence des juridictions légalement compétentes.

### 11.2. Disponibilité des Conditions Générales

Les Conditions Générales sont disponibles sur le site Internet de **L'ECOLE CECILIA FRESNAY** à l'adresse suivante : [www.ecole-danse.fr](http://www.ecole-danse.fr).

Les Conditions Générales peuvent être téléchargées et imprimées par l'élève à tout moment.